



Madame La Directrice Académique, Mesdames et Messieurs Les Membres de la CAPD,

Lors du lancement de la concertation Fonction Publique, le 29 mars, **le gouvernement a réaffirmé son attachement au statut de la fonction publique**, par les voix de Gérald Darmanin, Ministre de l'Action et des Comptes Publics, et d'Olivier Dussopt, Secrétaire d'état.

L'UNSA prend en compte de façon positive ces propos mais estime que les sujets de ressources humaines mis sur la table de la concertation ne répondent pas aux besoins nécessaires d'amélioration de la fonction publique et de reconnaissance des agents. L'UNSA se positionnera sur chacune des mesures envisagées.

L'UNSA Fonction Publique, attachée au dialogue social, a participé à la séance d'ouverture de la concertation décidée par le gouvernement. Il s'agit pour l'UNSA de discuter des conditions d'exercices des agents publics, de leur carrière, de leur mobilité, du recrutement, de la formation, de leurs droits et de leur rémunération.

L'UNSA a réaffirmé son attachement à une fonction publique statutaire et de carrière, qui protège la société avec ses agents engagés au service de l'intérêt général.

Pour l'UNSA, les 4 chantiers ouverts aujourd'hui ne répondent pas, à ce stade, à ces améliorations voulues pour les agents.

Sur le premier chantier « les instances consultatives des personnels », l'UNSA a rappelé :

- Sa volonté de conserver toutes les instances (CT, CHSCT et CAP) et toutes leurs attributions.
- Sa volonté de préserver les droits et les garanties de protection des agents publics.

Sur le second dossier « recours au contrat », l'UNSA a souligné :

- La possibilité déjà offerte à titre dérogatoire aux employeurs public de recruter sur contrat (17% des agents sont des contractuels aujourd'hui).
- La nécessité de permettre de réelles perspectives de carrière pour les agents contractuels.

Sur le chantier de « la rémunération et plus particulièrement de la rémunération au mérite », l'UNSA a insisté sur :

- Le statut de la fonction publique qui permet déjà de prendre en compte la valeur professionnelle.
- Son opposition à tout système de rémunération individualisée.
- Sa volonté d'améliorer les rémunération des agents, clef de la reconnaissance et de l'attractivité dans la fonction publique.
- Son refus de tout dispositif qui conduirait à une baisse des traitements et/ou des pensions.
- Son exigence d'une valeur du point d'indice identique pour les trois versants.

Sur le dernier dossier « accompagnement des agents », l'UNSA a rappelé :

- Son intérêt pour les dispositifs qui permettront une mobilité choisie intra et inter versant dans la fonction publique.
- La nécessité d'enrichir les formations pour permettre aux agents d'évoluer pendant leur carrière

L'UNSA est prête à discuter mais pas à n'importe quel prix !

Le gouvernement a choisi d'ouvrir ces chantiers. Il ne pourra pas se contenter de tenir un calendrier de réunions dans lesquelles il n'écouterait pas les organisations syndicales, légitimes représentantes des agents publics.